

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

10 -03-1994

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: **IF.**/ 2214005 / Dossier pédagogique 1022

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : PREPARATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE - NIVEAU - 1 -
CONVENTION
Partenaire: FOREM
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 041401U11X1
Etablissement : INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS

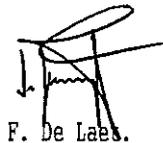
RUE FERDINAND DELCROIX, 33
1400 NIVELLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration



F. De Laet.

1022 u

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 Communauté française	0 Libre - confessionnel
X Provincial et communal	0 - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Institut Provincial des Arts et Métiers
 adresse complète : rue F. Delcroix 33
 1400 NIVELLES
 n° de matricule : 2.214.005
 n° de téléphone : 067/21.37.14

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code :	(3)
--------	-----

...Préparation à la formation professionnelle niveau 1.....
C.O.N.V.E.N.T.I.O.N......

3. Finalités de l'unité de formation :
repris en annexe n°1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises :
repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

X (1) enseignement secondaire : transition (1) xxxxxxxxxxxxxxxx (1)
 degré : inférieur (1) xxxxxxxxxxxx (1)

0 (1) ~~enseignement supérieur de type court~~ :
catégorie :

0 (1) ~~enseignement supérieur de type long~~ :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.
Repris en annexe n°3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours
Repris en annexe n°4 de ..3.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales
Repris en annexe n°5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours
Repris en annexe n°6 de ..1.. pages (2)

-
- (1) Biffer les mentions inutiles
 - (2) A compléter
 - (3) Réservé à l'administration.

FINALITES DE L'U.F.1 :

Conformément aux principales finalités définies dans l'article 7 du Décret du 16 avril 1991, paru au Moniteur Belge le 25 juin 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale :

1°. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire

2°. Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

Finalités particulières :

- participer au développement de compétences transversales telles que :
 - . l'affirmation de soi
 - . l'acquisition d'autonomie
 - . la maîtrise de la langue française
 - . la lecture et l'écoute efficace
 - . la tenue de documents
 - . le recours aux outils de travail mis à disposition.
- participer au développement de compétences mathématiques relevant du domaine du calcul telles que :
 - . s'exprimer et communiquer, oralement et par écrit, sur base de situations impliquant des notions de calcul.
 - . poser et résoudre des problèmes plus particulièrement dans leurs aspects numériques et géométriques.
Ordonner, classer des données, des informations,
évaluer, estimer, analyser avec bon sens des données, des résultats.
- donner des outils de calculs indispensables pour la préparation à l'insertion professionnelle.

PREREQUIS DE L' U.F. 1.:

Les seules capacités requises sont d'identifier, lire et écrire (symboles mathématiques) les nombres naturels inférieurs à 100.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT ET DE REGROUPEMENT
DE L' U.F. n°1 :**

DEDOUBLEMENT

Il est recommandé que le groupe ne soit pas supérieur à 20 personnes, afin de favoriser l'apprentissage de chacun.

U.F. n° 1. :

OBJECTIFS DE L'U.F.

Sur base de mises en situation (= questions qui provoquent la réflexion) les plus proches possible de la vie sociale des apprenants (environnement naturels, environnement matériel, communication avec les services privés ou publics, les loisirs ...), ces derniers sont invités à exprimer des considérations. A partir des fruits de ces réflexions, le chargé de cours :

- * approfondit, revoit ou complète les savoirs et savoir-faire de chacun ;
- * aide les étudiants à élaborer des solutions.

Capacités :

Sur le plan transversal :

- . apprendre à coopérer
- . communiquer
- . choisir, décider
- . appliquer, exploiter des connaissances, rechercher des informations
- . mémoriser, reproduire des connaissances, des techniques
- . utiliser des technologies nouvelles

Sur le plan du français :

l'étudiant sera capable, dans les domaines suivants :

1. COMPREHENSION A L'AUDITION OU A LA LECTURE

de comprendre un message simple, lu à haute voix ou enregistré, comportant un vocabulaire courant et une syntaxe simple et portant sur des situations de la vie quotidienne ;

de classer les idées d'un texte simple lu, relativement court, selon leur ordre d'importance, de les remettre dans l'ordre de leur déroulement chronologique et de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

L'envie de lire sera donnée ou développée.

2. EXPRESSION ORALE

de lire à haute voix un texte, éventuellement dialogué, de manière expressive, fluide et claire, avec une prononciation suffisamment correcte ;

ANNEXE 4 (suite2)

d'émettre des messages simples destinés à donner une information, une opinion ou à formuler les questions que soulève en lui la compréhension d'un message entendu ou lu, en veillant à la correction du vocabulaire et de la syntaxe et en ne négligeant pas l'importance de l'expression non-verbale (regard, mimiques...);

de participer à une conversation en utilisant un vocabulaire simple mais exact et des structures de phrases correctes, sans agressivité ni timidité excessives, mais plutôt en faisant preuve d'assertivité (principe supposant le respect mutuel et la recherche de solution).

N.B. Les procédés amenant à l'expression seront variés pour développer l'envie de communiquer (ex : usage du téléphone, du répondeur...), sans toutefois négliger la correction de l'expression.

3. EXPRESSION ECRITE

de prendre des notes en distinguant les points essentiels ;

de demander et donner une information et d'exprimer une opinion personnelle en utilisant des phrases claires, courtes, bien ponctuées ;

de rédiger un texte simple ou de prolonger un texte à partir de quelques éléments proposés (texte mis en paragraphes, avec phrases claires, bien ponctuées).

L'étudiant sera entraîné à l'utilisation des livres de références (dictionnaires, grammaires,...) pour l'amener à la plus grande correction orthographique possible.

Pour ce faire, l'acquisition des règles générales d'orthographe sera consolidée :

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE :

- accord du nom, du verbe, de l'adjectif, du participe passé
- principaux homophones : -er, -é, -ait, -ez, a, à, et, est, on, ont, leur, leurs, ses, ces, c'est, s'est,...
- emploi correct de la ponctuation, des majuscules et des accents.

CONJUGAISON : des verbes réguliers, de avoir et être et des verbes irréguliers les plus courants, à tous les temps et à tous les modes (exceptionnellement subj. imparfait et plus-que-parfait).

N.B. Les procédés amenant à l'expression seront variés pour développer l'envie de communiquer (ex : offre d'emploi, correspondance...), sans négliger la correction du vocabulaire, de la syntaxe et de l'orthographe.

Sur le plan des mathématiques :

- estimer, calculer, évaluer la vraisemblance de résultats
- maîtriser, sur le plan intuitif, la symbolique mathématique traduisant des situations numériques ou géométriques
- appliquer une formule
- dessiner aux instruments

Contenu rationnel.

Les nombres naturels : calcul mental : somme, différence, produit de deux nombres de un chiffre.

Les nombres décimaux positifs (partie décimale limitée à trois chiffres maximum) :

- . conversion écriture décimale/écriture fractionnaire et inversement
- . quatre opérations fondamentales (écriture décimale - écriture fractionnaire)
- . arrondi - ordre de grandeur
- . carré - cube
- . racine carrée d'un entier carré parfait inférieur à 100
- . grandeurs directement proportionnelle
- . règle de trois
- . prendre une fraction, un pourcentage d'un nombre.

Le système métrique :

- . construire aux instruments : carré, rectangle, triangle, cercle, angle en respectant des contraintes de mesures ou de position ;
- . mesurer : unités de longueur, d'aires, de volumes (unités usitées)
unités de capacité et de masse (unités usitées)
unités d'angles (unités usitées)
- . calculer : périmètre et aire du carré, du rectangle, du triangle
aire et volume du cube et des parallélépipède rectangle.

La machine à calculer doit devenir un outil familier d'aide au calcul ; elle peut être aussi une source de problèmes intéressants à exploiter.

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

Les différentes évaluations doivent permettre de s'assurer que l'élève est capable,

- sur base du programme de français :
 - . de comprendre un message simple
 - . de classer les idées d'un texte simple suivant un schéma et des critères précisés
 - . de lire correctement à haute voix un texte
 - . d'émettre des messages simples
 - . de participer à une conversation
 - . de prendre des notes
 - . de rédiger un texte simple

- sur base du programme de mathématiques :
 - . d'effectuer sans erreur et sans l'aide d'une machine à calculer les 4 opérations fondamentales sur deux nombres décimaux positifs (écriture décimale - deux chiffres décimaux maximum)
 - . de résoudre un problème impliquant les quatre opérations, la règle de trois, le calcul de fraction ou la recherche d'un pourcentage (aux erreurs de calcul près)
 - . de construire aux instruments un carré, un rectangle de dimensions données
 - . de construire, de mesurer un angle au degré près
 - . de déterminer le périmètre, l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle (aux erreurs de calcul près)
 - . de déterminer l'aire et le volume d'un cube, d'un parallépipède rectangle (aux erreurs de calcul près)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

U.F. n° 1. : un enseignant

conforme aux prescriptions reprises dans l'A.R. du 30 juillet 1975, relatif aux titres jugés suffisants dans les établissements subventionnés d'enseignement technique et d'enseignement professionnel de plein exercice et de promotion sociale.